

Z

Zones de sécheresse:

Résolution portant qu'il est opportun de présenter un bill afin de pourvoir à la restauration des— dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et à l'affectation auxdites fins des fonds qui peuvent être nécessaires; 1ère lecture, 331; 2ème lecture, 338.

Bill No 55, Loi pourvoyant au rétablissement agricole des zones de sécheresse et d'amoncellement dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta; 1ère lecture, 338; 2ème lecture, comité général, rapporté sans amendement et 3ème lecture, 341; adopté au Sénat, 384; S.R., 385.